

Editorial de Lucien Hérard dans Juin 36 du 17 juin 1938.

Ainsi donc, nous avons rompu, à Royan, avec le Parti Socialiste au sein duquel nous nous efforcions de promouvoir, avec un succès croissant, les idées de la « *Gauche révolutionnaire* ».

Ce que nous avons fait, nous le referions. Mais qu'on se garde bien de croire qu'une volonté déterminée de rupture habitait l'esprit de nos camarades.

Si d'aucuns ont préparé avec allégresse cette scission – ceux-là mêmes qui s'en sont publiquement réjouis – pour notre part, nous l'avons subie avec émotion et avec tristesse.

Et ce n'est pas parce que nos adversaires de tendance nous poussaient à la rupture que nous nous sommes résolus à la consommer. Bien au contraire: nous eussions souhaité résister, continuer de combattre à l'intérieur, sans d'ailleurs prévoir un succès que la constitution sociale du Parti socialiste nous interdisait d'espérer, mais avec le secret espoir d'empêcher par notre présence les abandons trop graves, les trop complètes capitulations.

De là nos tentatives conciliatrices à l'extrême, dans ce Congrès où certains s'efforçaient de créer contre nous une ambiance d'ostracisme, d'hostilité et d'incompréhension.

Nous sommes restés calmes. Nous sommes restés dignes, malgré les excitations surgies d'un incident regrettable en tous points.

Mais dans la limite de cette imprescriptible dignité, nous avons tout fait pour que le Congrès de Royan ne nous contraigne pas au départ.

Sur la question de la Seine, ne poursuivant plus le désaveu des sanctions prises, nous nous sommes ralliés à une amnistie qui ne comportât pas d'humiliation pour nos camarades frappés.

Sur la question de l'Union Nationale, notre texte, largement emprunté à la « *Bataille socialiste* » ne contenait aucune condamnation, même implicite, de l'initiative de Blum et du vote du 12 mars. Nous nous bornions à fermer la porte, pour l'avenir, à cette éventualité, ne reconnaissant que l'autorité d'un Congrès pour revenir sur cette décision.

Les textes sont là, et le calme de notre conscience, pour attester que nous avons scrupuleusement poussé jusqu'aux dernières minutes notre tentative de conciliation, encore que la partie fût jugée perdue par nous dès le premier vote.

Non, certes, nous n'avons pas rompu de gaîté de cœur!

Nous ne nous parons pas d'une passion mystique pour le Parti, mais nous lui étions attachés. Attachés cependant, dans la seule mesure où il demeurerait un instrument de libération prolétarienne, une arme pour préparer la révolution. Qu'il cesse d'être cela, et tout ce que nous lui avons voué cesse d'avoir un sens.

Ce qui s'est produit.

Trois raisons nous incitaient à rompre: l'une de solidarité; l'autre de morale révolutionnaire; la troisième, de nécessité politique.

La première n'a pas eu un caractère déterminant. La sentence était inique, qui frappait les amis de la Seine. Le refus d'amnistie ajoutait à cette iniquité. Leur « *faute* » d'aspect disciplinaire recouvrait mal de son prétexte, la profonde raison politique qui avait dicté les poursuites. Oui, oui et oui. Cependant, pour grave qu'elle soit, cette question n'eût pas déterminé la scission. (Aussi bien n'avons-nous pas quitté le Congrès après le vote approuvant les sanctions.) Nos sentiments d'amitié, notre désir de solidarité auraient été mis à rude épreuve, mais nous ne serions pas partis.

Par contre, le refus de condamner explicitement l'Union nationale (ce qui signifie désir de la réaliser) – et les paroles de Blum à ce Congrès et son article du « *Populaire* » avant Royan donnent à ce vote tout son sens, – ce refus plaçait les socialistes révolutionnaires dans une situation intolérable.

Ou le départ, pénible et lourd de dangers.

Ou la soumission, proprement déshonorante.

Nous avons opté pour le premier terme.

Qu'on ne nous dise pas que le devoir de discipline exigeait que la Gauche révolutionnaire s'inclinât! Le devoir de discipline ne peut jouer que dans le cadre et les limites de nos principes doctrinaux et de notre charte constitutive. Qui en sort, qui les viole, libère les autres de toute obéissance. Mieux, provoque à la rébellion contre les décisions qui condamnent tout un passé de lutte et font perdre au Parti sa raison d'être.

Ici, nous déclarons hautement que l'indiscipline formelle peut être parfois le véritable devoir.

Nous en avons eu le sentiment impérieux au cours de ces débats, où le Parti se faisait le soutien de Daladier, laudateur de Mandel, apôtre de la temporisation et des solutions petitement politiciennes, où il entamait aussi son noviciat préliminaire à l'entrée dans l'Union nationale et, si l'occasion s'en présentait, dans l'Union sacrée.

Problème d'éthique, de morale révolutionnaire. (J'en sais qui ricaneront, n'étant pas de ceux qui s'embarrassent de tels scrupules.) Nous avons pensé qu'on ne pouvait militer vraiment contre sa conscience. Nous avons pensé aussi que la présence équivalait à une complicité.

Nous sommes partis. Avec la seule inquiétude de l'homme qui se demande non s'il a bien fait, mais s'il a correctement jugé.

Mais cet aspect de la question est, somme toute individuel.

S'y juxtapose une considération politique de premier plan: doit-on laisser déserté le domaine de l'action de lutte de classe? Doit-on abandonner une tactique qui a fait ses preuves, positives dans son application, négatives par les catastrophes où conduisit son oubli?

Il nous a semblé que non.

Il fallait relever le drapeau.

Nous l'avons fait

Puisse le P.S.O.P. le tenir toujours haut et ferme, et le conduire à la victoire!